

Le contexte historique

Exercices

L'organisation des Nations unies : contexte historique. Écoutez le témoignage de Stéphane Hessel, ancien résistant. Cochez la bonne réponse.

À la fin de la guerre, Stéphane Hessel, explique qu'il :

- a été incité à rejoindre l'organisation des Nations unies.
- a naturellement voulu intégrer le projet de l'organisation des Nations unies.
- a été difficile pour lui de rejoindre l'organisation des Nations unies.

Il explique qu'à ce moment-là, les fonctionnaires qui participaient au projet :

- venaient de tous les pays.
- avaient eu un rôle important pendant la guerre.
- étaient encore en petit nombre.

Ils se réunissaient dans l'état de New York, dans :

- un endroit tenu secret.
- le futur siège des Nations unies.
- une usine construite sous terre.

Stéphane Hessel qualifie cette période de particulièrement :

- excitante.
- décourageante.
- stressante.

Quelle expression utilise Stéphane Hessel pour dire qu'ils étaient motivés ?

- « On en voulait. »
- « On y croyait. »
- « On le pouvait. »

Que dit-il ? « On avait gagné la guerre mais on voulait :

- écrire pour la paix. »
- avoir la paix. »
- gagner la paix. »

Quel mot entendez-vous à la place du mot souligné ? « La paix, c'était le traité. » :

- la convention
- la charte
- le pacte

Selon Stéphane Hessel, la paix se construit autour de :

- la dignité de la personne humaine.
- la fraternité entre personnes.
- la solidarité entre pays.

Corrigés

L'organisation des Nations unies : contexte historique.

À la fin de la guerre, Stéphane Hessel explique qu'il :
X a naturellement voulu intégrer le projet de l'organisation des Nations unies.

Il explique qu'à ce moment-là, les fonctionnaires qui participaient au projet :
X étaient encore en petit nombre.

Ils se réunissaient dans l'état de New York, dans :
X une usine construite sous terre.

Stéphane Hessel qualifie cette période de particulièrement :
X excitante.

Quelle expression utilise Stéphane Hessel pour dire qu'ils étaient motivés ?
X « On y croyait. »

Que dit-il ? « On avait gagné la guerre mais on voulait :
X gagner la paix. »

Quel mot entendez-vous à la place du mot souligné ? « La paix, c'était le traité. » :
X la charte

Commentaire :

Un traité est un accord international conclu par écrit entre États et régi par le droit international. Le terme charte peut désigner un traité international (Charte des Nations unies, Charte africaine des droits de l'homme et des peuples...) ou un recueil de textes comme la charte internationale des droits de l'homme (la Déclaration universelle des droits de l'homme + le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels + le pacte international relatif aux droits civils et politiques + le protocole facultatif se rapportant au pacte relatif aux droits civils et politiques)

Selon Stéphane Hessel, la paix se construit autour de :
X la dignité de la personne humaine.